

Lycée des métiers de la maintenance et de la sécurité
Patu de Rosemont

Mention Complémentaire (MC)
SÛRETÉ DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC





PROFIL

- Faire preuve de rigueur dans son comportement et d'une grande fermeté.
- Sens de l'observation
- Sens des responsabilités, de la discipline
- Bonne condition physique
- Sang froid
- Discrétion, Honnêteté



Conditions d'entrée

Titulaire d'un CAP agent de sécurité, ou avoir 3 années d'expériences professionnelles dans la sureté ou la sécurité

12 places de disponible



METIERS

Il exerce ses fonctions au sein d'un service de sécurité d'entreprise de services de prévention, de sécurité ou de sûreté pour des centres commerciaux, équipements sportifs, équipements sociaux, culturels et touristiques, parcs de loisirs, jardins et espaces ouverts au public, lieux de transit...

- Agent de sécurité, de sureté



LES PLUS

- Participation à des événementiels (JPO, journée de la sécurité, défilé de mode, ...)

- Formation SST, formation PSE1.

- Formation habilitation électrique.



LES ACTIVITES :

- Prévenir tout acte de malveillance par une surveillance appropriée et rassure les usagers par sa présence active. I
- Intervenir en cas d'accident mettant en péril la sécurité des personnes, prend des mesures immédiates, fait intervenir en cas de besoin les forces de l'ordre ou les services de secours compétents
- Maintenir un climat propice à la fréquentation des lieux et à l'usage des équipements qu'il a en charge

EVOLUTION DE CARRIERE

Accéder à d'autres fonctions, par des formations complémentaires et/ou des concours, exa-



POURSUITE D'ETUDES

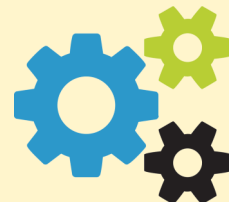
- Accès aux concours de la fonction public des métiers de la sécurité (Police, gendarmerie, administration pénitentiaire).

FORMATION

Pendant 1 année

PFMP

18 semaines



Informations complémentaires

